

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le 3 avril 2023, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Claude Goulet
Siège #6 - Renaud Gosselin

Est absent:

Siège #2 - Rémi Beaudoin
Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger.
Mme Renée Mathieu, dir. gén. et greffière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

23-048

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: Gino Giroux
Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 6 mars 2023

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires de mars 2023

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Appui Sogetel: déploiement d'une tour cellulaire dans la municipalité

7.2 - Autorisation déplacement dg: congrès annuel ADMQ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

9.1 - Engagement de crédits: Transport

9.2 - Entretien des fleurs et autres en saison estivale

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

12.1 - Adoption du projet de règlement # 23-429 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Engagement de préposés à l'accueil à l'Espace aux Rives du temps

13.2 - Engagement d'animateurs au camp de jour estival

13.3 - Tarification pour le service de camp de jour

13.4 - don méritas et Jays

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

23-049

3.1 - Séance ordinaire du 6 mars 2023

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

23-050

4.1 - Dépenses et salaires de mars 2023

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 105 373,50\$ plus 21 261,20\$ en salaires pour la période 3.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part de l'assistance.

6 - LECTURE DU COURRIER

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

23-051

7.1 - Appui Sogetel: déploiement d'une tour cellulaire dans la municipalité

CONSIDÉRANT QUE les gouvernements provincial et fédéral estiment que l'amélioration de la connectivité sans fil sur leur territoire est un enjeu de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QU'en novembre dernier, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), via le Fonds pour la large bande, lançait un troisième appel de projets visant notamment à construire ou à mettre à niveau des infrastructures sans fil mobile pour améliorer la connectivité le long des routes principales;

CONSIDÉRANT QU'à l'automne dernier, le gouvernement du Québec formulait le souhait de compléter la couverture cellulaire d'ici 2026 à travers la province et qu'à ce titre, il réservait un budget de 3 milliards de dollars afin de contribuer à cet objectif;

CONSIDÉRANT QU'un appel de soumissions est en cours pour cartographier la couverture cellulaire au Québec afin d'identifier les zones problématiques en matière de mobilité;

CONSIDÉRANT QUE le groupe Sogetel, incluant Sogetel Mobilité inc., se spécialise dans le déploiement de tours cellulaires en milieu rural, que l'entreprise est reconnue pour son expertise et jouit d'une forte crédibilité;

CONSIDÉRANT QUE le groupe Sogetel a l'intention de demander des subventions pour son projet de déploiement de tours cellulaires, notamment dans ce troisième appel de projets au Fonds pour la large bande du CRTC et subséquemment pour les projets du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le CRTC souhaite que les pouvoirs municipaux appuient un télécommunicateur pour assurer la couverture de leur territoire en téléphonie cellulaire;

En conséquence, il est proposé par: Diane Rancourt et appuyé par: Patrick St-Pierre ET RÉSOLU d'appuyer le groupe Sogetel (incluant les entreprises Sogetel inc. et Sogetel Mobilité inc.) dans ses demandes de subventions pour son projet de déploiement d'une tour cellulaire dans la municipalité de Courcelles située dans la MRC du Granit en Estrie. Le présent appui vaut pour tout type de subventions que le

groupe Sogetel pourra obtenir auprès du gouvernement provincial, du gouvernement fédéral, du CRTC ou de toute autre entité subventionnaire.

ADOPTÉE

M. Francis Bélanger, maire, mentionne un conflit d'intérêts et se retire de la présente discussion.

23-052

7.2 - Autorisation déplacement dg: congrès annuel ADMQ

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

QUE la directrice générale soit autorisée à assister au congrès annuel de l'ADMQ du 14 au 16 juin 2023 à Québec, l'inscription est de 566\$ + taxes à cela s'ajoute l'hébergement, les repas ou autres liés à l'évènement.

ADOPTÉE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

23-053

9.1 - Engagement de crédits: Transport

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Gino Giroux

QU'une dépense de 10 000\$ soit autorisée pour carburant.

ADOPTÉE

23-054

9.2 - Entretien des fleurs et autres en saison estivale

Proposé: Gino Giroux

Appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE M. André Martel soit engagé pour l'entretien des fleurs et autres tâches connexes en saison estivale.

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

23-055

12.1 - Adoption du projet de règlement # 23-429 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 7 février 2023;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 7 février 2023;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Claude Goulet

QUE le projet de règlement no 23-429 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Les élus déclarent avoir lu ledit règlement. Une assemblée de consultation publique soit tenue le 1^{er} mai 2023, date à laquelle le règlement sera adopté.

ADOPTÉE

13 - LOISIRS & CULTURE

23-056

13.1 - Engagement de préposés à l'accueil à l'Espace aux Rives du temps

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées par la firme Marc-André Paré, consultant, pour les postes étudiants disponibles à l'Espace aux Rives du temps et que des recommandations nous ont été soumises;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Patrick St-Pierre

QUE pour la saison estivale 2023, le personnel suivant soit embauché;

Postes à temps complet: Daphnée Lamontagne, responsable et Eve-Marie Lachance.

Postes à temps partiel: Alexandra Drouin, Zacharie Deschênes et Maéva

Carbonneau.

ADOPTÉE

M. Francis Bélanger, maire, et M. Gino Giroux, conseiller, mentionnent des conflits d'intérêts et se retirent de la présente discussion.

23-057

13.2 - Engagement d'animateurs au camp de jour estival

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées par la firme Marc-André Paré, consultant, pour les postes étudiants disponibles à au camp de jour estival et que des recommandations nous ont été soumises;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: Claude Goulet

QUE pour la saison estivale 2023, le personnel suivant soit embauché;

Postes à temps complet: Carol-Ann Lapointe-Lizotte, coordonnatrice, Sarah Mathieu et Mathis Carbonneau.

Postes à temps partiel: Angélique Cliche et Maéva Carbonneau.

ADOPTÉE

M. Francis Bélanger, maire, et M. Gino Giroux, conseiller, mentionnent des conflits d'intérêts et se retirent de la présente discussion.

23-058

13.3 - Tarification pour le service de camp de jour

Il est proposé par: Claude Goulet

Et appuyé par: Diane Rancourt

Coût d'inscription SAE 2023, 1^{er} enfant 250\$, 2^e enfant 200\$ et 3^e enfant 125\$

Rajustement à prévoir également au niveau des activités.

ADOPTÉE

23-059

13.4 - don méritas et Jays

Il est proposé par: Patrick St-Pierre

Et appuyé par: Diane Rancourt

QU'une commandite de 100\$ soit versée à la polyvalente Bélanger pour l'organisation du Gala Méritas, un don de 100\$ est également offert aux Jays du sud de la Beauce.

ADOPTÉE

14 - VARIA

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

Que la présente séance soit levée. Fermeture à 21h40.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./greffière

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./greffière